

L'an deux mil dix-neuf le 20 mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire Rémi COSTORIER.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
8	6	7
		Pour : 7
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. COSTORIER REMI, M. MEYSSONNIER GERARD, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD PIERRE, M. ROBERT JOEL, Mme STEFANI Noëlle, M. ROBERT Joël

Procurat ion(s) :

Mme BLANC DANIELLE donne pouvoir à M. MEYSSONNIER GERARD

Etai(en)t absent(s) :

M. FAURE Jean-Claude

Etai(en)t excusé(s) :

Mme BLANC DANIELLE

Date de la convocation
14 mars 2019

Date d'affichage
14 mars 2019

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. NOMIUS Jean-Pierre

et publication du

__/__/__

AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Rémi COSTORIER, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 le 20/03/2019

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	18 074,65
	- un excédent reporté de :	43 334,74
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	61 409,39
	- un excédent d'investissement de :	229 206,80
	- un déficit des restes à réaliser de :	112 200,00
	Soit un excédent de financement de :	117 006,80
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	61 409,39
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	61 409,39
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	229 206,80

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LARDIER ET VALENCA le 20/03/2019

MAIRE COSTORIER REMI

